

La Tournavelle



Ce grand parcours atypique de par son relief et sa biodiversité vous fera également découvrir de beaux paysages, notamment le massif et la plaine des Maures. Ce circuit vous fera passer dans différentes ambiances végétales.



Vue sur la rivière entourée de rochers blancs et de végétation verdoyante

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Les Arcs

Départ : Parking de la Tournavelle

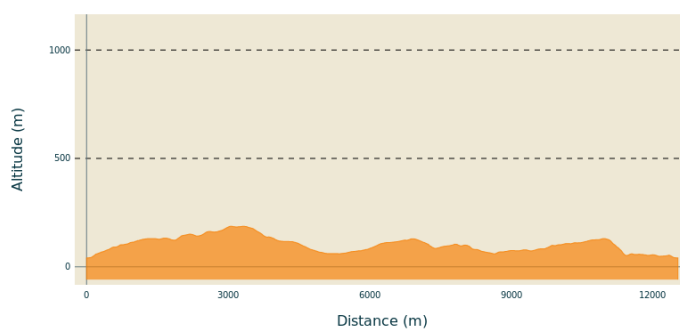
Arrivée : Parking de la Tournavelle

Parking conseillé : 6°30'38"E 43°26'03"N

Pratique : Randonnée pédestre - **Type :** Boucle

Distance : 12.5 km - **Durée :** 4 h 30

Difficulté : Moyen - **Dénivelé positif :** 364 m



Altitude min 41 m Altitude max 187 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : violet

Du parking de la Tournavelle, revenez sur vos pas de 100 m en direction du Nord par la route goudronnée jusqu'au poteau flèche « Pont de la Tournavelle», puis prenez à gauche par la piste de la Tournavelle en direction de «l'Apié de Raybaud». Suivez cette piste sur 1.5 km, qui monte progressivement jusqu'au poteau flèche «l'Apié de Raybaud».

À ce poteau, prenez le sentier qui longe la grande piste DFCI sur la gauche pour arriver à une intersection. Continuez votre chemin sur le sentier du milieu qui monte sur une colinette pour redescendre aux Estelles. À l'intersection «les Estelles», montez dans les chênes-lièges en direction de la forêt des Apiés, ce chemin longe la piste des Estelles sur la droite.

Continuez de longer la piste qui se trouve sur votre gauche en contrebas sur 1 km. Arrivé à une intersection panoramique sur la plaine et le massif des Maures, engagez-vous à gauche pour récupérer la piste des Estelles. Traversez cette piste pour atteindre le poteau flèche «Forêt des Apiés» et suivez la direction de Pervanquier à 1,5 km.

Restez sur ce chemin principal qui se resserre au fur et à mesure. Vous allez passer dans une zone boisée de chênes blancs et de pins maritimes. Suivez bien le balisage violet au niveau du lieu-dit «Le Verne» car il y a de nombreuses intersections.

Vous allez passer dans un jeune peuplement de pins maritimes. Profitez dans la descente de la vue sur le massif des Maures et après avoir passé de grands blocs sur votre gauche, tournez à droite à l'intersection pour vous diriger au poteau flèche «Le Pervanquier» sous des grandes lignes électriques. Vous apercevrez au loin sur l'autoroute un «écoduc» permettant le passage faunistique sur ce dernier. Au poteau flèche prenez la piste de gauche qui redescend sur la piste de la Tournavelle. À l'intersection avec la piste de la Tournavelle, prenez à droite en direction de «Caillandre».

Au niveau de la citerne, continuez sur la piste à gauche jusqu'au poteau flèche «Les Mouillères». Quittez alors la grande piste pour prendre à droite la direction «Les Caillandres». À ce niveau, le circuit passe dans une forêt beaucoup plus dense et ombragée. Au poteau flèche «Les Caillandres» prenez la piste à droite sur 550 m. Arrivé au poteau flèche «Le Jasson», quittez la piste et prenez le sentier à gauche cheminant à travers plusieurs vallons frais et parfois humides. Au poteau flèche «Vallon de Lambiscoti» prenez la piste à droite en direction du «Haut Tournavelle».

À la grande intersection, au poteau flèche «Les Estelles 2», suivez le chemin le plus à gauche toujours dans la même direction du «Haut Tournavelle». Au poteau flèche «Haut Tournavelle», quittez la piste et engagez vous sur le sentier à gauche qui descend en slalomant à travers le

vallon jusqu'à une piste qui longe le fleuve l'Argens que l'on devine par la ripisylve présente. Au poteau flèche « Bas Tournavelle », prenez la piste à droite en direction du parking de la Tournavelle.

Au poteau flèche « Tournavelle Est », tournez à gauche pour reprendre le chemin emprunté à l'aller et rejoindre le lieu de stationnement par la route goudronnée.

ACCÈS ROUTIER

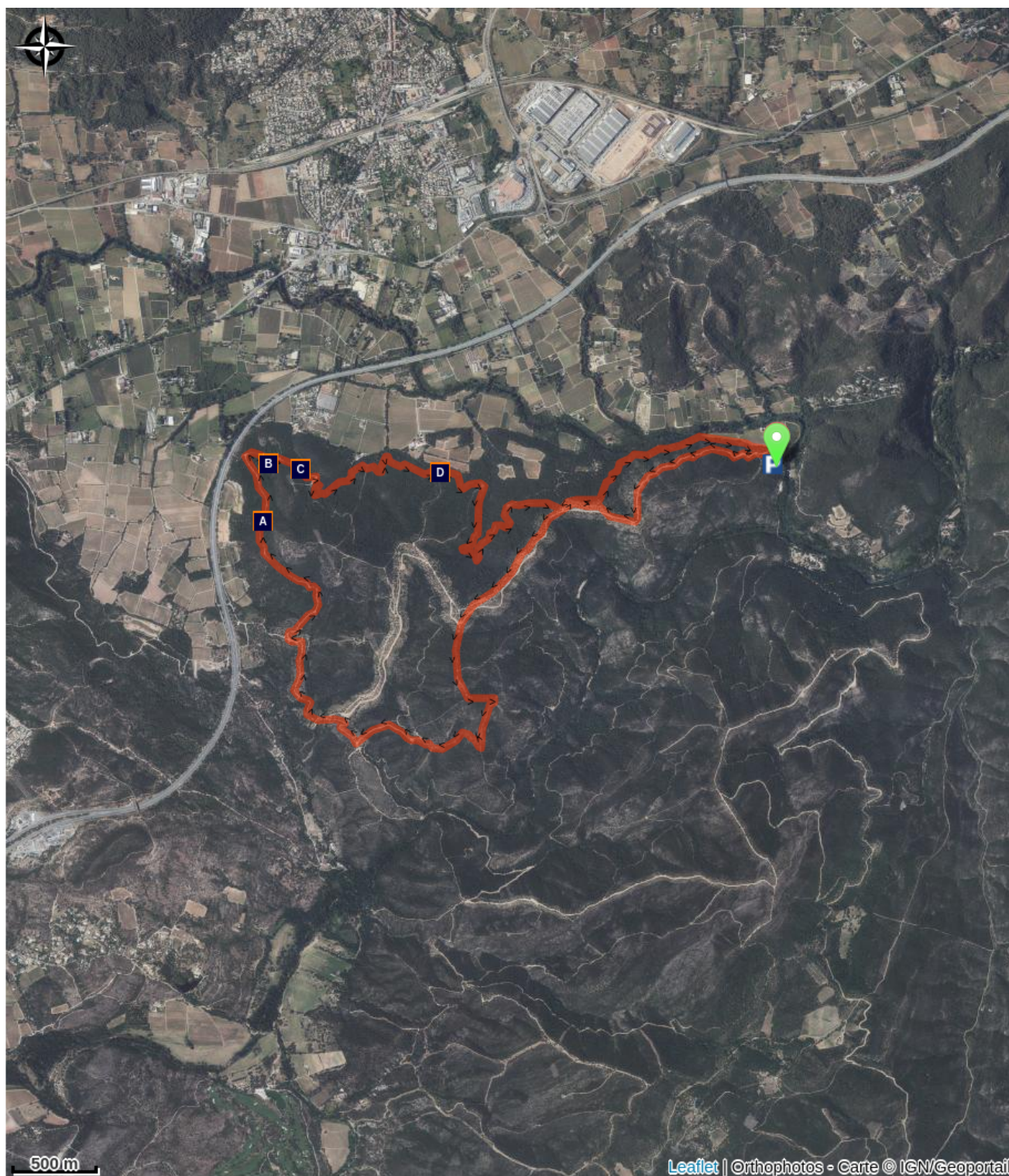
De Nice :

- Prendre A8 direction Toulon/Cannes
- Prendre la sortie 36 Saint-Tropez et quitter A8
- Prendre DN7 et Chem. du Bac en direction de votre destination à Les Arcs

De Marseille :

- Prendre A7 puis A8 direction Nice
- Prendre sortie 36 Saint-Tropez et quitter A8
- Prendre DN7 et Chem. du Bac en direction de votre destination à Les Arcs

CARTE



À DÉCOUVRIR



L'Arbousier (A)



Ecoduc (B)



Couleuvre de Montpellier (C)



La récolte du liège (D)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN
- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR [®]	GR [®] PAYS	PR [®]	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

